

Calendrier électoral – Pour la désignation des délégués étudiants, des représentants du corps scientifique et des représentants du PATGS au Conseil facultaire pour l'année 2024	
Mardi 21 novembre	Ouverture de la période de dépôt des candidatures Date limite de publication des listes électorales provisoires Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires
Vendredi 24 novembre	Date limite de dépôt des candidatures (16h30)
Lundi 27 novembre	Publication des candidatures déposées Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées
Jeudi 30 novembre	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (16h30)
Vendredi 1^{er} décembre	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (16h30)
Mercredi 6 décembre	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes électorales et les candidatures : tirage au sort du numéro d'ordre des listes
Jeudi 7 décembre	Date limite de publication des listes électorales définitives (y compris les étudiant(e)s inscrit(e)s entre l'établissement des listes provisoires et le 1 ^{er} décembre) et des candidatures définitives
Jeudi 7 décembre	Envoi des convocations électorales
Vendredi 8 décembre	Envoi des convocations électorales
Mardi 12 décembre Mercredi 13 décembre Jeudi 14 décembre	Premier jour de scrutin Deuxième jour de scrutin Troisième de scrutin Troisième jour de scrutin jusqu'à 18 heures L'application de vote en ligne sera accessible sans interruption durant ces trois jours
Vendredi 15 décembre	Commission électorale : proclamation des résultats Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
Mardi 19 décembre	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement (16h30)
Jeudi 21 décembre	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site de la Faculté.

Les formulaires de candidatures peuvent être demandés par courriel à samira.barfi@ulb.be

Les candidatures doivent être introduites au secrétariat du décanat entre le mardi 21 et le vendredi 24 novembre 2023 (16h30) - (local F.L.2.7) . Elles peuvent également être adressées par courriel à samira.barfi@ulb.be

Les recours contre les listes provisoires des électeurs, les candidatures ou les opérations électorales doivent être déposés, aux dates prévues (cfr calendrier électoral) au secrétariat du décanat entre 9h00 et 16h30 (local F.L. 2.7).
Ils peuvent également être adressés par courriel à samira.barfi@ulb.be